

7 millions de DYS, Que faisons-nous pour eux ?

126 rue de l'université • Paris • Salle n° 6217

Ce 27 mai 2019, plus de 250 participants - responsables politiques, associatifs, éducatifs, soignants et représentants des entreprises - étaient invités à l'Assemblée nationale par Jean-Carles Grelier (député) et Nathalie Groh (présidente de la FFDys). Ensemble, ils ont essayé de répondre à cette question : « 7 millions de Dys, que faisons-nous pour eux ? »



En France, si l'on compte les familles et celles et ceux qui prennent en charge les 7 millions de Dys : dyslexiques, dysphasiques, dyspraxiques, dyscalculiques... c'est près de 25 millions de personnes qui sont concernées.

Le caractère souvent invisible des troubles Dys, les efforts de ceux qui en sont porteurs pour les dissimuler, les rendent particulièrement difficiles à identifier et donc à prendre en compte.

Comme le soulignent les témoignages d'enfants ou d'adultes Dys ainsi que ceux des parents, leur vie est « un combat permanent ». Souvent obligés de contourner leur handicap, ils se battent sans cesse pour trouver une place à l'école, dans l'entreprise, et plus généralement dans les collectivités qui restent globalement peu accueillantes.

Qu'il s'agisse du dépistage, de la prise en charge pluridisciplinaire de proximité ou de la formation initiale et continue des enseignants et des professionnels de santé, les carences sont criantes. Ceux qui en pâtissent nous les ont décrites avec des mots aussi violents que les situations vécues au quotidien.

Tous les intervenants, **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, **Marie-Anne Montchamp**, présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les élus, les représentants des ministères de la culture et de l'éducation nationale, du Défenseur des Droits, des entreprises comme les acteurs de terrain ont pourtant parlé innovation, pérennité, ambition, respect et droits des personnes...

Pour conclure cette journée, **Jean-Carles Grelier** a annoncé qu'il avait déposé une proposition de loi visant à une meilleure inclusion et prise en charge des troubles Dys. Cette proposition de loi a pour objectif d'améliorer tous les aspects de l'accompagnement des enfants Dys, de faciliter la vie de leurs parents et de permettre aux adultes concernés d'accéder à une prise en charge de proximité structurée, coordonnée et financée.

Pour sa part, **Nathalie Groh** a remercié chacun des intervenants et des participants pour leur engagement et a indiqué que la FFDys exercerait sur leurs propos un droit de suite attentif et exigeant.